



**Une fabrication Française
pour plus de sérénité.**

La S.A.R.L. ARCAD déclare et certifie que tous les dispositifs médicaux sur mesure, fabriqués dans notre laboratoire, sont conformes à la directive 93/42 CE et répondent aux exigences essentielles correspondantes à l'annexe I du livre V bis du **code de la Santé Publique**.



Pour une meilleure communication et afin d'accroître la **transparence** de nos services.

Le prothésiste et le cabinet dentaire forment une équipe de professionnels à votre écoute... renseignez-vous !

Dans notre cabinet dentaire, tous travaux de prothèses dentaires sont identifiés et répertoriés afin d'assurer une **traçabilité** selon les normes en vigueur.

Nous vous garantissons une fabrication Française et un **service personnalisé à la hauteur de vos exigences.**

